

# METTRAY

# contact

le magazine de votre Commune

#novembre 2023

## RENCONTRE



David Lisnard, Président de l' Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité était présent mardi 17 octobre à Mettray pour échanger avec plus d'une centaine de Maires d'Indre-et-Loire.

Répondant à l'invitation de Cédric de Oliveira, Président de l'Association des Maires d'Indre-et-Loire, le Président de l'AMF a pu évoquer les actualités concernant les Communes et les Intercommunalités et le rôle de l'AMF dans le dialogue avec les services de l'État. Cette rencontre a également permis d'échanger sur les difficultés rencontrées aujourd'hui par les Maires dont le constat partagé est qu'ils continuent à organiser les services publics avec des moyens toujours plus contraints et qu'il est plus que jamais nécessaire que l'État fasse confiance aux élus.

# édito

Madame, Monsieur,

**L**a société ne cesse de changer, d'évoluer, de s'adapter face à la conjoncture économique, sociologique et environnementale dans laquelle nous vivons. Le lien entre l'habitat et les modes de vie est plus perceptible de nos jours au sein d'une société marquée par la diversification croissante des parcours. La structure familiale « traditionnelle » est en mutation et le télétravail remet en cause la symbolique de l'habitat. Les modes de transports urbains évoluent, avec une étude constante du schéma cyclable à adapter dans nos communes. L'avenir de notre commune se réfléchit aujourd'hui pour pouvoir anticiper les évolutions de demain.



Ainsi, Tours Métropole Val de Loire a approuvé par délibération du 28 février 2022, la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUM), avec pour objectif de simplifier les règles en matière de construction et de trouver une harmonisation à l'échelle intercommunale. Un point majeur demeure sur le maintien de l'identité et des spécificités de chaque commune.

Au-delà d'une simplification des règles, ce travail porte bien évidemment sur une étude plus globale sur l'aménagement et le développement du territoire unique et partagé.

Le PLUM remplacera à terme les PLU communaux des 22 communes membres de la Métropole.

Il visera à assurer les conditions de planification durable du territoire, en prenant en compte les besoins des habitants et les ressources du territoire, en conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales, dont la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation des sols.

Lors du Conseil Municipal qui s'est tenu le lundi 2 octobre, les membres présents ont débattu sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Il exprime les volontés et les ambitions des collectivités dans le respect des grands principes énoncés à l'article L.151-5 du Code de l'Urbanisme.

La commune de Mettray met un point d'honneur à sauvegarder son caractère, son cadre de vie, mais en intégrant une évolution constante du territoire pour continuer d'exister auprès des communes voisines qui elles ne cessent de s'accroître. Ainsi, plusieurs points ont été soulignés dans le cadre de ce débat.

Les programmes d'aménagement et d'urbanisation du territoire doivent s'adapter à l'offre et la demande, tout en prenant en compte les contraintes du territoire. La typologie des logements, le pourcentage des logements sociaux doivent répondre aux besoins.

Nous portons une grande importance à l'arrivée de nouvelles familles qui sont l'avenir de Mettray, pour plusieurs sujets. La pérennité de nos commerces en centre-bourg, le maintien du nombre de classes de l'école du Moulin Neuf, l'attractivité des professionnels de santé sur la commune et l'activité associative très active et puis naturellement pour que Mettray preserve son identité et son bien vivre.

Et puis les modes de circulation évoluent. Un travail avec la Métropole sur le schéma cyclable est un axe majeur auquel nous portons beaucoup d'importance pour permettre aux Mettrayens de se rendre facilement sur Tours et les communes proches. Ce qui porte également une réflexion sur la prolongation du périphérique au nord de l'agglomération qui permettrait de désengorger les flux importants traversant notre commune. Les Mettrayens apprécient particulièrement leurs espaces, la verdure du parc de Mettray et ce cadre de vie agréable. La densification du territoire imposée par les services de l'État et dans les années avenir par la Zéro Artificialisation Nette (ZAN) ne répondent pas à la qualité de vie actuelle sur la commune. Le bien vivre ensemble dans un environnement aéré et verdoyant est précieux.

Le PLUM sera à l'échelle Métropolitaine un outil majeur, qu'il conviendra de protéger sous la gouvernance des maires, qui connaissent leur territoire, leur population et les besoins de leur commune.

*Philippe CLÉMOT*



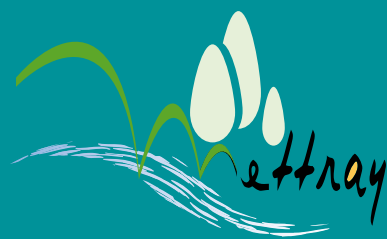
*Retrouvez  
le goût des vrais produits  
issus de nos campagnes !*

Rejoignez-nous sur notre **marché de producteurs**  
Le vendredi de 14 h 30 à 19 h 00  
et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00  
Venez **cueillir vos fruits** en septembre et octobre.

La Grande Aubinière - 37390 Mettray - 02 47 51 35 99  
vergersdelachoisille@orange.fr

## CONTACT MAIRIE

3 rue du Dolmen - 37390 METTRAY  
Tél. 02 47 41 22 29



Journal trimestriel gratuit - novembre 2023  
Directeur de la publication : Philippe Clémot  
Rédactrice en chef : Chloé Métayer  
1 000 exemplaires  
Réalisation : Projectil Sogepress 02 47 20 40 00  
Régie publicitaire :  
Projectil Sogepress 02 47 20 40 00

# LA GÉNÉROSITÉ QUI SAUVE DES VIES

Vous avez entre 18 et 70 ans et vous êtes en bonne santé ? Vous pouvez alors décider de sauver des vies en donnant votre sang.

**A** ce jour, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain. Le don de sang reste donc vital pour des milliers de malades atteints de pathologies graves (cancers, leucémie) ou de maladies génétiques (drépanocytose, thalassémie). En France, un million de malades sont soignés chaque année grâce aux dons de sang (500 000 transfusés et 500 000 bénéficiaires des médicaments dérivés du sang).

**Chaque année, Mettray organise quatre collectes de dons de sang.**

En 2022, la mobilisation des Mettrayens a permis de récolter 189 dons (126 en 2021).

Les donneurs typiques de Mettray sont en majorité des femmes âgées de 35 à 55 ans, qui donnent au moins une fois par an. Parmi les donneurs de Mettray, 28 d'entre eux font un don directement à Mettray, seize à La Membrolle, et cinq à Chancaux. Il est à noter que la majorité des donneurs ne viennent qu'une fois par an (62 %), tandis que 30 % viennent deux fois par an et seulement 5 % donnent trois ou quatre fois par an.

Les dons de sang, de plasma et de plaquettes sont essentiels pour de nombreux patients. Le sang est utilisé dans le traitement de diverses affections, notamment le cancer, les hémorragies liées à la chirurgie, les accidents et les accouchements, ainsi que la drépanocytose.

Les dons de plasma sont vitaux pour les grands brûlés, les personnes atteintes de déficit immunitaire, les troubles de la coagulation, et servent à la fabrication de médicaments dérivés du sang. Il est important de noter que les besoins en plasma sont en constante augmentation.

Quant aux plaquettes, elles sont cruciales dans



POUR EN SAVOIR PLUS

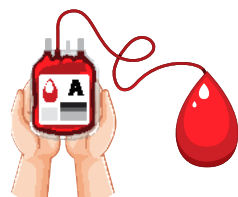
le traitement de maladies génétiques telles que l'hémophilie et le déficit immunitaire.

Le parcours du don commence par l'accueil et l'enregistrement du donneur, qui doit présenter une pièce d'identité avec photo. Un questionnaire doit être rempli afin que le médecin ou l'infirmière en charge de l'entretien puisse valider la possibilité de faire un don.

Le don de sang dure environ 10 minutes et peut être réalisé toutes les huit semaines. Le don de

plasma, qui se fait uniquement en Maison du don, prend environ 1 heure et 15 minutes et peut être effectué toutes les deux semaines. Enfin, le don de plaquettes, qui se fait uniquement en Maison du don, dure environ 45 minutes et peut être réalisé toutes les quatre semaines.

Les poches de sang sont utilisées à des fins diverses : 54 % pour des chirurgies programmées, 34 % pour des urgences relatives (en moins de 2 heures) et 12 % pour des urgences vitales.



Dans la région Centre-Val de Loire, les besoins en dons sont de **1 400 poches** par semaine pour répondre à la demande. Plus spécifiquement, l'Indre-et-Loire a besoin de **550 poches** par semaine. Chaque poche de sang permet de sauver **trois vies**.



Les personnes du **groupe sanguin AB** sont considérées comme donneurs universels pour le plasma, tandis que les donneurs universels pour le sang sont du **groupe O-**. Ces donneurs sont particulièrement précieux car leurs dons peuvent être transfusés à un plus grand nombre de patients.

## POUR ÊTRE ÉLIGIBLE AU DON, CERTAINES CONDITIONS DOIVENT ÊTRE REMPLIES :



Être âgé entre 18 et 70 ans.



Présenter une pièce d'identité avec photo



Ne pas être à jeun et être bien hydraté



Peser au moins 50 kg

## CERTAINES CONTRE-INDICATIONS DOIVENT ÉGALEMENT ÊTRE RESPECTÉES :



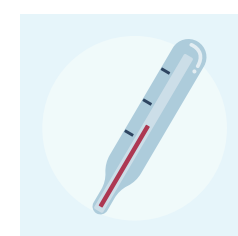
Ne pas être enceinte, et jusqu'à 6 mois après l'accouchement



Ne pas avoir subi de soins dentaires dans les 48 dernières heures



Ne pas avoir eu de tatouages ou de piercings au cours des 4 derniers mois



Ne pas avoir eu de fièvre ou d'infection récente

NOUVEAU



## AU SERVICE DE VOTRE JARDIN

Khan Kerner met tout son savoir faire et ses compétences au service de votre jardin. Entretien, création et aménagements paysagers pour transformer votre jardin en un lieu où l'on se sent bien. Il est à votre écoute afin de faire de ce lieu un vrai havre de paix qui vous ressemble. Il privilégie une approche écologique et sans produits phytosanitaires, afin de respecter la vie de nos écosystèmes. Faire de la nature, le cœur de votre jardin. Quand on sème, c'est pour la vie.

**Touraine Garden**  
24 rue Bel Air - 37390 METTRAY  
tourainegarden@gmail.com  
Tél. 06 48 68 34 42



## SOPHROLOGUE

Je suis Jean-Luc Poinas, magnétiseur, radiesthésiste, hypnothérapeute, harmonisation énergétique des lieux pour les particuliers et les professionnels, Praticien Reiki.

J'interviens depuis de nombreuses années aussi bien sur les animaux que sur les humains, en présentiel ou à distance d'après photo.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023, j'ai le plaisir de recevoir à Mettray au 40 rue des Bourgetteries.

**Horaires : du lundi au samedi de 8 h à 20 h**  
Tél. 06 66 66 58 41  
www.magnetiseur37.fr

## PARTICIPATION CITOYENNE

### TOUS CONCERNÉS

La Participation Citoyenne est un dispositif qui s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale entre le groupement de Gendarmerie de l'Indre-et-Loire, les élus et les Mettrayens afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance.

Il a pour but d'engager des volontaires au sein de la population afin de servir de relais dans le recueil et la communication de renseignements sur des actes ou pratiques suspects.

Les citoyens référents n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles dans leur commune. En revanche, ils sont invités à relayer rapidement auprès des services de la gendarmerie et de la mairie les faits ou événements qui ont retenu leur attention.

Les référents ne sauraient supplanter les forces de l'ordre et fixent des protocoles de contrôle et d'encadrement de leurs pratiques.

Le dispositif de participation citoyenne ne doit pas être confondu avec le dispositif « voisins vigilants » mis en place par une société privée qui propose des prestations payantes aux municipalités.

Ainsi, afin de pouvoir étendre ce dispositif sur l'ensemble de la commune nous sommes à la recherche de volontaires qui souhaitent s'impliquer au sein de leur quartier et qui ont la volonté de participer à la lutte contre l'insécurité visant les personnes et/ou les biens dans un souci de tranquillité.

Cette implication reste peu contraignante et impli-



quera une présentation publique annuelle du bilan du dispositif, afin de porter à la connaissance de la population les évolutions de la délinquance sur la commune.

**Pour ce faire, il convient de prendre contact auprès de l'accueil de la mairie au 02.47.41.22.29 ou par mail [administration@ville-mettray.fr](mailto:administration@ville-mettray.fr) pour la prise en compte de votre inscription ou pour tous renseignements.**

Votre inscription sera définitive, lorsque la commission se sera réunie pour répartir les volontaires par quartier et selon les inscriptions reçues.

## LE PLJ

### UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LES JEUNES

Le « Passeport Loisirs Jeunes » (PLJ) est une aide financière de la Caf Touraine pour une inscription/une adhésion à activité sportive et/ou culturelle qu'elle soit pratiquée tout au long de l'année ou lors d'un stage ponctuel dans une structure (association, mairie, club, structure...) conventionnée avec la Caf Touraine.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des structures conventionnées Passeport Loisirs Jeunes sur le site Parent Touraine : [www.parents-touraine.fr/ados-jeunes-adultes/adolescence-et-jeunes-adultes-acces-loisirs-et-vacances/](http://www.parents-touraine.fr/ados-jeunes-adultes/adolescence-et-jeunes-adultes-acces-loisirs-et-vacances/)

#### Ce qu'il faut retenir :

Le « Passeport Loisirs Jeunes » s'adresse aux jeunes âgés d'au moins 11 ans et de moins de 18 ans de l'année en cours et dont les parents allocataires ont un quotient familial inférieur ou égal à 830 € en janvier 2023. Le montant de l'aide varie en fonction du quotient familial des parents. L'aide est majorée de 25 € lorsque le jeune est bénéficiaire de l'AEH (Allocation Éducation de l'Enfant Handicapé).

Le « Passeport Loisirs Jeunes » est envoyé automatiquement aux familles concernées par mail ou par courrier lors du premier trimestre de l'année. Il est possible de l'utiliser dès sa réception. Lorsque le jeune s'inscrit à une activité, l'aide sera déduite du montant total de l'inscription par l'opérateur (association, mairie, club, structure...).

Le « Passeport Loisirs Jeunes » n'est utilisable qu'une seule fois et auprès d'un seul opérateur. Il est valable jusqu'au 15 décembre de l'année en cours, et cumulable avec le dispositif « Pass'Sport » de l'État.

Barème	
QUOTIENT FAMILIAL	AIDES CAF
0 € - 450 €	75 € *
451 € - 660 €	70 € *
661 € - 770 €	65 € *
771 € - 830 €	60 € *

\*Aide majorée de + 25 € si enfant bénéficiaire de l'AEH.

**Conditions attribution PLJ**

- Être allocataire de la Caf Touraine depuis au moins octobre 2022.
- Avoir un **Quotient Familial, de janvier 2023, inférieur ou égal à 830 €**.
- Avoir un enfant âgé d'au moins 11 ans et de moins de 18 ans au 31 décembre 2023.

**Comment faire ?**

- Aucune démarche à effectuer.
- Réception du PLJ courant mars.
- Communication de l'identifiant de votre adolescent à l'association qui vérifiera son identité au moment de l'inscription avant le 15 décembre 2023.

**Renseignements : Service Administratif Action Sociale Caf Touraine**  
Mail : [af@caf37.caf.fr](mailto:af@caf37.caf.fr)  
Tél : 02 47 31 55 22  
(du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30)

Retrouvez l'ensemble des structures conventionnées **Passeport Loisirs Jeunes** sur le site



# ENTRE VOISINS, RESTONS COURTOIS !

Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

## Stop aux bruit inutiles

Aucun type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

- **Appareils bruyants, outils de bricolage** (perceuse, raboteuse, scie) **ou de jardinage** (tondeuse à gazon, motoculteur...) sont autorisés :

De 8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 19 h 30 du lundi au vendredi

De 9 h à 12 h et 15 h à 19 h le samedi

De 10 h à 12 h les dimanches, jours fériés

- **Tapage nocturne**

Entre 22 heures et 7 heures du matin : les bruits troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3e classe. Code pénal : R 623-2.



## Bien vivre avec les animaux

- **Déjections canines**

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics. Tout contrevenant est passible d'une contravention par timbre amende de 3e classe de 68 € ; si l'amende n'est pas réglée dans les 45 jours, celle-ci passe à 450 €.

- **Nuisances sonores**

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, un local commercial, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

- **Nourrir des animaux**

Déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics, cours ou autres parties d'immeuble pour y attirer les animaux errants (chats ou pigeons), est interdit lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

## Respecter les lieux publics

- **Balayage des rues**

Dans les voies où le balayage n'est pas assuré par la municipalité, les propriétaires riverains sont tenus de balayer ou de faire balayer devant leur façade sur une largeur égale à celle du trottoir.

- **Abandonner des déchets**

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs.

Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit.



# RDV BIODIVERSITÉ

IL EST TEMPS DE PRÉPARER VOTRE JARDIN POUR L'ARRIVÉE DE L'HIVER. SUIVEZ CES CONSEILS POUR PRENDRE SOIN DE VOTRE ESPACE EXTÉRIEUR EN AUTOMNE.

**1. Taillez vos arbustes :** L'automne est une période idéale pour élaguer et préparer votre jardin avant les gelées hivernales. Concentrez-vous sur la taille des arbustes à fleurs et des plantes vivaces, tout en évitant de toucher aux plantes qui fleurissent au printemps.

**2. Protégez vos plantes :** Pour assurer la santé de votre jardin au printemps, prenez des mesures pour protéger les plantes fragiles pendant l'hiver. Cela inclut la taille des rosiers et la mise sous serre. Vous pouvez également prévenir les infestations d'insectes en brossant doucement les troncs et les branches des arbres pour éliminer les insectes qui cherchent à s'abriter pour l'hiver, sans utiliser de pesticides.

**3. Entretenez vos outils :** Assurez-vous que vos outils de jardinage sont en bon état en les affûtant et en les

entretenant. Un sécateur mal affûté peut endommager les plantes et les rendre vulnérables aux maladies et aux insectes nuisibles.

**4. Compostez les feuilles mortes :** Récoltez les feuilles mortes avec une pelle et utilisez-les pour le compost ou comme paillis pour les jeunes plantations.

**5. Repensez l'aménagement de votre jardin :** L'automne est le moment idéal pour réfléchir à la réorganisation de votre espace extérieur. Vous pouvez planifier des aménagements tels qu'une baignade naturelle ou redessiner des allées et créer de nouveaux massifs de fleurs. Profitez de cette saison pour planter des arbres et des arbustes, tout en attendant le printemps pour les vivaces. Vous pouvez également apporter des touches de couleur en plantant des bruyères.



**6. Bêchez et récoltez :** Bêchez les parcelles vides et enrichissez-les en ajoutant du compost ou du fumier. Au potager, récoltez des légumes tels que le topinambour, le crosne et le panais, qui font leur retour en popularité. Les betteraves rouges,

les choux pommés d'hiver et les choux de Bruxelles sont également prêts à être récoltés. Dans les régions à climat doux, vous pouvez semer des fèves et des pois qui survivront sans problème à l'hiver.

## SERVICE

# DES CONSEILS POUR VOS TRAVAUX ÉNERGÉTIQUES

**V**ous souhaitez avoir des conseils personnalisés pour améliorer énergétiquement votre logement (isolation, systèmes de chauffage) et connaître les aides financières auxquelles vous avez droit pour réaliser ces travaux ? La commune de Mettray et Tours Métropole Val de Loire proposent une permanence délocalisée d'ARTEMIS, le service métropolitain de conseil à la rénovation de l'habitat, **le vendredi 17 novembre 2023 de 13 h 30 à 17 h 15 à la Mairie (réservation obligatoire au 02 47 41 22 29).**

**Ce service gratuit s'adresse à tous, propriétaires occupants ou bailleurs et copropriétaires.**

Lors d'un rendez-vous de 45 min, un conseiller d'ARTEMIS vous aidera à définir le meilleur projet de travaux en fonction de votre besoin, de vos ressources et des aides financières existantes et vous indiquera les démarches à effectuer pour réaliser votre projet sereinement.



## RETOUR EN IMAGES



Forum des associations

### Randonnée du Paradis

(Photo Montoire VTT Nature)



### Fest Noz du 14 octobre

(Photo Thomas Noble)



# ASSOCIATIONS

## À TRAVERS CHANT



Les stagiaires, la directrice musicale, le pianiste et les récitantés après le concert.

Cet été, l'association À Travers Chant s'est réjouie du succès de la 10<sup>e</sup> édition de la masterclasse franco-allemande de Chant et d'Interprétation qui s'est déroulée du 19 au 26 août dernier.

Le concert final des stagiaires a accueilli un public nombreux, fidèle et très heureux d'avoir assisté à un spectacle de plus en plus exigeant sur sa qualité.

La générosité du public au chapeau a permis à l'association de remettre une enveloppe plus importante que les années précédentes (300 €) au profit du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Mettray.



## S.A.S **Les Taxis de la Choisille**

Annie POLLET

Toutes distances,  
transports assis professionnalisés,  
transports de personnes PMR

LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE  
METTRAY - FONDETTES

06 87 55 84 61

## NOUVEAU

## PETITE VOIX



Un samedi par mois de 14 h à 15 h à la salle Coselia, retrouvez l'association « Petite Voix » pour un atelier de technique vocale. Pas besoin de savoir chanter, de lire les partitions, cet atelier est basé sur l'apprentissage de la respiration, de la posture du

corps et de la technique vocale à travers divers jeux de vocalises en groupe. Cela permet de découvrir et de développer sa voix pour chanter du lyrique, de la variété, du jazz ou en chorale...

### Dates 2023/2024

- 18 novembre
- 9 décembre
- 13 janvier
- 10 février
- 16 mars
- 6 avril
- 18 mai
- 8 juin
- 6 juillet

### CONTACT :

Marie-Pierre KERNER  
Tél. 06.62.54.22.86

## METTRAY DANCING

## DANSEZ MAINTENANT !

L'association Mettray Dancing poursuit ses cours de danse de salon et de folk pour la saison 2023-2024. Le premier semestre 2023, ont été organisés :

- Galette des rois le 21 janvier,
- Bal folk le 28 février,
- Soirée dansante ouverte à tous le 25 mars,
- Sortie conviviale des adhérents pour clore le premier semestre 2023.

Le forum des Associations s'est déroulé le 9 septembre, les cours de danse sont dispensés depuis le 11 septembre et le 14 septembre pour le folk. L'effectif total actuel est de 58 adhérents.

Les cours sont enseignés depuis le 11 septembre par un couple de professeurs, Murielle et Frédéric Gabory.

Horaires :

### - Danse de salon :

lundi 19 h 15 - 20 h 15 / 20 h 15 - 21 h 15

### - Danse folk : jeudi 18 h 15 - 20 h

Des rencontres sucrés-salés vont être organisées trois fois jusqu'à fin Juin 2024.

Une galette des rois se tiendra en janvier 2024, un



bal folk le 27 janvier et une soirée dansante avec repas le 6 avril 2024.

Les membres du bureau restent à votre écoute pour plus de précisions. « Que vive la danse ».

### CONTACT :

Président Patrice VALLET,  
tél. 06 85 61 96 53

## CLUB DE L'ÂGE D'OR

## DEMANDEZ LE PROGRAMME

Les prochaines activités prévues sont :

- Un voyage d'une journée à Beaumont-en-Véron le 25 novembre 2023, avec repas et spectacle des Suzzann Boys,
- L'Assemblée Générale aura lieu le jeudi 11 janvier 2024 au Foyer Rural, place de l'église, à 14 h.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour intégrer le bureau.

Contactez Mme Jacqueline Guenault  
Tél. 06 13 16 06 86



# ASSOCIATIONS

## APEM



La nouvelle année scolaire vient de commencer. L'APEM est prête pour une nouvelle année pleine de projets. C'est dans cette idée que l'Assemblée Générale s'est tenue le 12 septembre dernier. Après un bilan riche pour l'année 2022-2023, la nouvelle équipe dynamique de 2023-2024 a été constituée.

L'APEM se mobilise chaque année pour dynamiser la vie extrascolaire des enfants mais aussi pour récolter des fonds afin de participer au financement de projets pédagogiques.

Le programme d'ici Noël sera chargé avec les traditionnelles box goûter avant les vacances, mais également la bourse aux jouets et puériculture du 19 novembre à la salle Coselia. Nous serons également présents au marché de Noël. Enfin nous réitérons notre indémodable vente de sapins : vous retrouverez les informations chez les commerçants locaux et sur les panneaux de l'école.

**Pour tout renseignement :**  
[apemettray@gmail.com](mailto:apemettray@gmail.com)



## JSMT

### UN CLUB HUMAIN ET CONVIVIAL !

Notre club de tennis est à taille humaine (90 adhérents) et est doté d'une infrastructure de haut niveau avec deux courts extérieurs, deux courts intérieurs chauffés. Un club convivial, proche de ses adhérents et à leur écoute, où cohabitent la compétition et le tennis loisir. La formation des jeunes est au centre de nos préoccupations avec une école de tennis ouverte dès 5 ans et dirigée par notre Brevet d'État, à travers plus de 20 créneaux d'entraînement.

La JS Mettray Tennis était présente à la fête de Mettray avec deux stands d'animation. Merci au Comité Départemental d'Indre-et-Loire de Tennis et aux bénévoles présents qui ont pu faire découvrir notre sport et notre club.

Le début de saison a été marquée par l'organisation d'un tournoi multi-chances (TMC) homologué le 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre. Une belle réussite en termes de participation avec des joueurs venus de Poitiers, Vendôme et autres clubs de la région. Belle satisfaction aussi au niveau des résultats puisque le vainqueur Damien Sizaret évolue au club de Mettray. Nous remercions les organisateurs, permanents et membres du Bureau qui ont contribué au succès de ce tournoi. Les jeunes du club sont déjà en préparation d'un nouveau tournoi pour les prochains mois mais avant cela, nos équipes devront défendre les couleurs de Mettray dans le championnat départemental mais aussi régional pour lequel nous avons fait appel un à coach sportif pour épauler notre première équipe masculine.

Malgré un calendrier chargé avec de nos nombreuses équipes en compétition, notre association organise des moments festifs et conviviaux, le prochain sera le traditionnel stage animation de Noël, une journée consacrée aux jeux et amusements avec nos animateurs sur un thème choisi par nos enseignants. Beaucoup d'animations autour du tennis pour tous les niveaux, un goûter offert par le club, des friandises à gagner, une



remise des prix pour les plus beaux déguisements, un pot de clôture rassemblant enfants, parents et amis, voilà les ingrédients de cette journée magique de Noël. Nous souhaitons à tous nos adhérents une très bonne année tennistique.

**Contact Président :**  
**Bruno JULIEN**  
**06 80 40 94 40**

## CHŒUR COSELIA

### NOUVELLE CHEFFE AU CHŒUR

La nouvelle saison du Chœur Coselia s'ouvre avec une nouvelle cheffe : Loubna Thomas qui a étudié la direction de chœur et le chant lyrique au conservatoire de Tours. Denis Arseneau l'accompagnera au piano. Le dernier trimestre sera riche en rendez-vous :

La première prestation de l'année sera pendant le marché de Noël en interprétant des chants de circonstance.

Auparavant, des choristes participeront aux commémorations du 11 Novembre.

Afin de répondre à des propositions de concert, le chœur est à la recherche de nouvelles voix, principalement masculines.

Peu importe votre niveau d'expérience en chant, notre cheffe de chœur et notre pianiste sont là pour vous guider et vous faire progresser si besoin.

Rejoignez notre chœur et découvrez l'harmonie, l'émotion et le plaisir de chanter ensemble.



**Vous pouvez nous contacter sur le site :**  
**[www.coselia.fr](http://www.coselia.fr)**  
**ou par mail : [choeurcoselia@yahoo.fr](mailto:choeurcoselia@yahoo.fr)**

# L'AGENDA

N'hésitez pas à consulter le site internet [www.mettray.fr](http://www.mettray.fr). Nous mettons à jour les manifestations dès que nous en avons connaissance.

**11 novembre**

**Cérémonie commémorative**

**12 novembre :**

**concours de belote, organisé par l'association des Anciens Combattants - Espace Coselia**

**18 novembre**

**Bourse aux jouets de l'APEM - Coselia**

**29 novembre**

**Collecte de sang organisée par l'EFS - Coselia**

**1<sup>er</sup> décembre**

**Marché Artisanal et Gourmand - Place de l'Église**

**10 décembre :**

**Conte de Noël organisé par VMM - Coselia**

**19 janvier**

**Vœux du Maire - Coselia**

**18 février**

**Carnaval organisé par VMM - Coselia**



CAVISTE DEPUIS  
PLUS DE 40 ANS

Vins de toute région  
Champagnes  
Whiskies  
Rhums

Soirées dégustation  
Cadeaux d'affaire  
Evenements

*Les Belles Caves*

Caviste à Charentilly  
RD 938 «La Carrière»  
0247409898

du Mardi au Samedi  
9h30 - 12h30 / 15h00 - 19h00  
charentilly@lesbellescaves.fr

VMM

## DES NOUVELLES ACTIVITÉS

### ACTIVITÉS PROPOSÉES POUR L'ANNÉE 2023/2024 :

**Cours de modern' jazz :** enfants, adolescents, adultes

**Cours de danse en ligne :** adultes - vous pouvez venir nous rejoindre ; places disponibles pour les débutants le lundi de 18 h à 19 h, salle du foyer rural.

**Cours de yoga :** adultes

**Cours d'anglais :** adultes

**Cours de sophrologie :** adultes

### NOUVEAUTÉS :

**Cours d'anglais :** enfants

**Éveil corporel pour les 4/5 ans :** le mardi de 17 h 30 à 18 h 30 - salle de danse - 1<sup>er</sup> étage - Coselia - professeur : Maya - encore quelques places de disponibles.

Fautes d'inscriptions nous n'avons pas pu ouvrir les cours de danse africaine.

Une démonstration de danse en ligne a eu lieu le vendredi 9 juin 2023. Cette soirée est toujours très appréciée par les participants

Le spectacle de danse s'est tenu le samedi 10 juin 2023, sur le thème « Ainsi...danse ». Ce fut un très beau spectacle avec les chorégraphies réalisées



par Céline Bouteiller. Nous avons participé à un tour du monde des danses !

N'hésitez pas à venir vous inscrire dans l'activité qui suscite votre intérêt : il y a encore des disponibilités.

**Pour tous renseignements :**

**Marie George Dureau : tél. 06.72.29.33.49**

**Evelyne Chevet : tél. 06.32.07.48.86**

### MARCHÉ DE NOËL

## ENGAGEZ-VOUS DEVENEZ BÉNÉVOLES

L'organisation du Marché de Noël bat son plein !

Tout est prêt pour que petits et grands passent une bonne soirée. Toutefois, il y a beaucoup à faire pour tout installer le jour J.

Si vous avez envie de nous aider et rejoindre

l'équipe de bénévoles, merci de vous faire connaître en mairie.

**On compte sur vous !**

**administration@ville-mettray.fr**

**02 47 41 22 29**



**CLIMAT SARL CHAUFF' PASSION**

**CHAUFFAGE - PLOMBERIE**  
**SALLE DE BAIN - ÉLECTRICITÉ - CLIMATISATION**

De Dietrich  
Le Confort Durable

Installateur

QUALIBAT

ZA "Les Terrages" - 37390 SAINT-ROCH  
Tél. : 02 47 55 21 58 - Port. : 06 12 76 36 65  
Email : climatchauff@gmail.com

Conception & rénovation de votre salle de bain  
en partenariat avec l'Espace conseil & show room de

téréva

grandbains